

commissaire enquêteur

De: Richard Wagner <rwagner@ill.fr>
Envoyé: jeudi 21 novembre 2019 12:11
À: → commissaireenqueteur.sne@orange.fr
Cc: 'Laurent DEBOVE'; plemer.annick@gmail.com; chr.jullien@free.fr; danielle.lepele@sfr.fr; jean.joucla@gmail.com; 'gm'; 'Anton Andreev'; karam.olivier@gmail.com; eliane.tixier@orange.fr; christine.simon.6mon@wanadoo.fr; christine@6mon.com; cadouxnicole@orange.fr; 'olivier nier'
Objet: opposition à la révision du PLU

Richard et Margrit Wagner
11-2019
44, Impasse de la Noyeraie
F-38330 St. Nazaire-Les Eymes

St. Nazaire-Les Eymes, 20-

Ref : Revision du PLU ; projet Rivoulets

à Mr. Le Commissaire Enquêteur

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
21 NOV. 2019	
COPIE	Fait le
V#	21/11/2019
+H. Grand, com - eng -	

Monsieur,

Pour des raisons suivantes nous contestons résolument l'intention de la municipalité à transformer 2ha de terres agricoles en environ 80 logements dont ~30% sont prévu comme des immeubles sociaux avec R+2 et une hauteur de ~12 m :

1) On va transformer un espace vert en un espace en grande partie bétonné au centre de notre village. Comparé avec Bernin et Crolles que sont de villages verts et fleuris, la Mairie de St. Nazaire préfère le bétonnage (voir l'entrée nord du Ch. du Cerf et le long de la N 1090). Tout le monde parle de l'écologie et de développer et maintenir les espaces verts pour réduire le CO2 et maintenir et rétablir la biodiversité ! *Dans son arrêté municipal 2019-226, Mme. La Maire a constaté « ... maintenir les zones agricoles...préserver et accroître la biodiversité... »* **Le planning de la révision du PLU contraste gravement avec la déclaration de Mme. La Maire. Pourquoi ???**

2) La population de notre quartier va augmenter substantiellement la densité des bâtiments, de la population (environ par 250- 300 personnes) et des voitures (environ de 150 voitures en plus) changeant en pire la caractère de notre village. **Cela contraste encore gravement avec la déclaration** «... Maintenir l'esprit village ...Lutter contre l'étalement urbain ... »

3) La circulation va augmenter gravement dans le Ch. du Cerf et Ch. du Piat qui sont déjà pas mal fréquentés , étroits et n'ont pas des trottoirs en grande partie. L'émission de la poussière fine et le CO2 va gravement augmenter. Comme un autre objectif , dans son arrêté municipal , **Mme. La Maire a aussi constaté** « ...*Organiser les déplacements et toutes les circulation.* ». Pour l'instant, visiblement il n'existe aucun plan comme on va « organiser » la circulation qui est déjà dangereuse. J'admets que développer un plan est difficile ou plutôt impossible car il n'est pas possible d'élargir le Ch. du Cerf et le Ch. du Piat et d'ajouter des trottoirs ; c'est indispensable pour maintenir la sécurité des enfants.

4) La réalisation des immeubles (prévu à prendre en charge ~30 % des logements) avec une hauteur de 12m /R+2 va ôter -entièrement ou en grande partie- la vue des certains habitants en périphérie de ce champs agricole sur les montagnes. **Encore, ce n'est pas compatible avec** «... *maintenir l'esprit village, notamment en valorisant les constructions anciennes,et en préservant en particulier les vues les plus remarquables sur le grand paysage (sic !!!) , et en maintenant et développant des espace verts.....* »

Pour quel raison la Municipalité de St. Nazaire a-t-elle développé une révision du PLU qui change en méprisant la vie des habitants qui vivent autour de cette zone agricole ?

Amicalement,

Richard Wagner